



Responsable d'agence de travail temporaire

Objectif de la formation

Former des responsables capables d'organiser leur agence d'un point de vue commercial, juridique, administratif, financier et managérial.

IFGRH

Institut de Formation des Gestionnaires
en Ressources Humaines.

Contact

Gaspard LO.CICERO
Animateur de formation
Tél. 04 76 50 85 92
Fax 04 76 22 10 36
gaspard.locicero@konitive-formation.com

Les secteurs d'activité

Travailler au sein d'une entreprise
de travail temporaire, d'un cabinet
de recrutement ou intégrer un service
de ressources humaines.

Toutes les infos sur cette formation sur
www.konitive-formation.com

La Profession

Le (la) responsable d'agence de travail temporaire coordonne les collaborateurs, assure la responsabilité des conditions de recrutement et de détachement des salariés intérimaires, assure le développement en relation avec les commerciaux et la Direction de l'Entreprise.
Il (elle) est chargé(e) des travaux comptable et de rentabilité de ses secteurs d'activité.

Méthodes pédagogiques

Alternance de **faces à faces pédagogiques** pour les apports théoriques et **d'ateliers de mises en situations pratiques** pour l'étude de cas concrets. Notre objectif est de rendre l'apprenant autonome, apte à gérer des projets réels faisant appel à ses capacités d'initiative.
Il pourra ainsi s'immerger facilement et rapidement dans le monde du travail à l'issue de sa formation.

Evolution de carrière

Evolution de carrière possible vers un poste de directeur commercial, régional ou national.

Responsable d'agence de travail temporaire

IFGRH

Institut de Formation
des Gestionnaires en
Ressources Humaines

Profil souhaité

• **Personnes titulaires du BAC +2 ou d'un niveau supérieur, justifiant d'une expérience professionnelle dans le Travail Temporaire.**

- Aisance relationnelle / Sens de l'écoute
- Autonomie / Polyvalence / Rigueur dans le travail
- Capacité de chercher, d'analyser et d'exploiter des informations diversifiées et d'origine variées
- Sens de l'encadrement et de la responsabilité
- Grande initiative dans la recherche de clientèle nouvelle

Durée de la formation

En continu

- 329 heures en centre

A la « carte »

- Cette formule sur mesure est uniquement destinée aux entreprises désirant perfectionner leur personnel

Conditions financières

En fonction de son statut (demandeur d'emploi, salarié ou particulier), le stagiaire peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût de la formation.

Nous consulter pour un devis personnalisé

Programme

MODULE 1

Droit sociale applicable au travail temporaire et aux ressources humaines

- Organisation de la profession
- Contrats
- Motifs de recours
- Terme du contrat
- Rémunération
- Rupture du contrat
- Délai de carence
- Requalification du contrat

MODULE 2

Manuel du travail temporaire et des ressources humaines

- Accueil téléphonique
- Accueil physique
- Recrutement
- Gestion des étrangers
- Registre à tenir
- Frais professionnels
- Equipements de protection
- Santé au travail
- Formation
- Paie
- Facturation

MODULE 3

Commercial

- Organisation et prospection commerciale
- Communication commerciale
- Phoning de placement
- Marketing auprès des établissements éducatifs
- Gestion financière des coûts et des marges
- Technique de recherche d'emploi

MODULE 4

Direction de l'agence

- Analyse du bilan
- Analyse du compte de résultat
- Analyse des coefficients
- Suivi du chiffre d'affaires mensuel (tableau de bord)
- Management du personnel
- Communication interpersonnelle
- Stratégies commerciales
- Fonctionnement de la formation continue

Validation de la formation

La formation de responsable d'agence est qualifiante.

Les acquis des stagiaires seront validés en contrôle continu. Une attestation sera délivrée en fin de session.